REBRECH' INFOS

AUTOMNE HIVER 2026-2027



Chères rebriocastinoises,
Chers rebriocastinois,

Début septembre, 165 enfants ont rejoint les bancs de l'école. Souhaitons à toute l'équipe pédagogique et aux agents de restauration une très belle année scolaire.

L'automne est arrivé mettant "fin" à un été torride et sec qui restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Ce changement de climat aura nécessité des mesures d'urgence et des défis que la nouvelle municipalité s'est attachée à relever. Dès l'été, 10 climatiseurs fixes réversibles ont été achetés en profitant d'aides d'État. Ils seront installés dans toutes les classes au cours du 1er trimestre 2027. Et ce n'est pas tout ! Du fait de la forte hausse du prix du gaz, la commune devrait être prochainement équipée de six nouvelles pompes à chaleur Air/Eau hybrides permettant de limiter nos consommations de gaz pour une solution électrique de chauffage moins chère et plus propre. Un budget de près de 62.000 € TTC, entièrement pris en charge et financé par des CEE. Coût pour la commune = 0 € !!!

Bientôt, il nous faudra préparer le budget 2027 avec les contraintes financières et les incertitudes politiques que nous connaissons. Ce qui rendra l'exercice bien difficile.

En parallèle, beaucoup est fait pour garder notre commune agréable à vivre, dynamique, tournée vers la jeunesse, les solidarités avec Octobre rose, le sport, la culture, les ainés avec qui nous passerons une belle journée le dimanche 25 octobre autour d'un repas animé et convivial. Sur le volet culturel, de beaux événements sont attendus pour 2027, à commencer par la venue de Chantal LADESOU le 26 mars prochain. Nous sommes fiers d'Agir ensemble pour Rebréchien.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Située au sein de l'école et de la mairie, la bibliothèque municipale tenue par des bénévoles investies, vous accueille les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) de 16h00 à 18h30.

La bibliothèque est gratuite pour les enfants et seulement 5 € par an pour les adultes.



Venez vite découvrir les oeuvres proposées : des classiques de la littérature jeunesse, des documentaires et profitez des ouvrages prêtés par la Médiathèque d'Orléans.

DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Vous êtes conviés à venir célébrer l'armistice mettant fin à la grande guerre de 1914-1918 le mercredi 11 novembre au cimetière de Rebréchien en présence des sapeurs-pompiers de Loury / Rebréchien et de l'harmonie municipale de Neuville-aux-Bois.

Programme :
10h10 : Rassemblement devant le cimetière de Rebréchien
10h15 : Cérémonie, lectures de textes, minute de silence
10h45 : Verre de l'amitié proposé salle Area Bacchi.

AGENDA

24 octobre : Conférence Mémoire
25 octobre : Repas des séniors
30 octobre : Zumba Octobre rose
31 octobre : Halloween
1er novembre : Marches du RCR
08 vovembre : Concert Odéon
11 novembre : Cérémonie
30 novembre : Conseil municipal
13 décembre : Spectacle de Noël
09 janvier : Voeux du Maire à 11h
10 janvier : Tournoi d'échecs
23 janvier : Concert "La boîte de Jazz" - Lion's Club d'Orléans
06 février : Soirée théâtre avec la Mascarade de Boigny s/ Bionne
20 février : Cabaret Youp la Boum

OUVERTURE DES COMMISSIONS A DES MEMBRES EXTÉRIEURS

A compter du 1er janvier 2027 les commissions municipales suivantes seront ouvertes à des personnes extérieures au conseil municipal :

Travaux / Séniors / Jeunesse Associations / Action sociale / Evénementiel & Culture

Pour rejoindre ces commissions, vous pouvez candidater par mail jusqu'au 18 décembre 2026 : secretariat@rebrechien.fr
en précisant quelle(s) commission(s) vous intéresse(nt).

Les responsables de commissions vous répondront dès que possible.



Monsieur le Maire, Thierry LEGUET présentera ses voeux à la population le samedi 09 janvier 2027 à 11h00 à la salle polyvalente (sur inscriptions). Ce moment permettra également d'accueillir les nouveaux habitants.

REBRECH'INFOS

INSTALLATION DE POMPES À CHALEUR

Dans le cadre de l'amélioration de nos bâtiments communaux et de la maîtrise de nos consommations d'énergie, la commune a décidé de se doter de 6 nouvelles pompes à chaleur (PAC) Air/Eau dans plusieurs de ses bâtiments :

- La salle polyvalente ;
- Le hall d'entrée et les vestiaires du gymnase ;
- La mairie ;
- L'école.

Le système fonctionnera en mode hybride : les pompes à chaleur assureront prioritairement le chauffage lorsque les conditions extérieures le permettront, tandis que le chauffage au Gaz prendra le relais ou viendra en complément lors des périodes plus froides.
La régulation adaptera automatiquement le fonctionnement des équipements en fonction des conditions extérieures et des besoins de chauffage.

Ce fonctionnement permettra de réduire le recours au Gaz. Dans un contexte de forte hausse du prix de cette énergie ces dernières années, cette évolution doit permettre à la commune de diminuer sa dépendance au gaz et de mieux maîtriser ses coûts de fonctionnement. Dépense entièrement prise en charge par des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), sans aucun impact pour le budget communal. Le montant de l'opération s'élève à 61.957 € TTC. Les travaux prévus au mois d'octobre seront réalisés par une entreprise référencée par EDF.





CLIMATISATION DES CLASSES

Pour faire suite au plan canicule, 10 climatiseurs réversibles Air / Air ont été commandés, pris en charge et financés à 100% par EDF.
Coût de l'investissement pour la collectivité à 0 €.
L'installation prévue en février 2027 sera en revanche à la charge de la commune. Budget environ 12.000 €.
Nos 7 classes pourront ainsi être rafraichies grâce à ces climatiseurs.

BON À SAVOIR



ARRETÉ BRUIT DE VOISINAGE

Un nouvel Arrêté relatif aux bruits de voisinage applicable dès à présent a été pris par Monsieur le Maire visant à remplacer l'Arrêté de 2013 en vigueur sur la commune. Les principaux changements concernent l'autorisation de tondre le dimanche de 10h00 à 12h00. Merci de respecter ces nouveaux horaires.

ENTRETIEN DE VOIRIE RUE DE LA VARENNE

Des travaux d'entretien de voirie ont été pris en charge par la Communauté de Communes de la Forêt (CCF) compétente en matière de voirie, rue de Varenne. La chaussée était particulièrement dégradée, voire affaissée, notamment sur les bords.
La CCF a fait réaliser des travaux de reprofilage de la route afin de reprendre les zones les plus dégradées et pour rétablir un meilleur nivellement de la chaussée. Un nouvel enrobé a également été réalisé sur les parties concernées.
Il ne s'agit évidemment pas d'une réfection complète de la route à neuf, mais cette intervention constitue néanmoins une amélioration appréciable par rapport à l'état précédent de la chaussée.



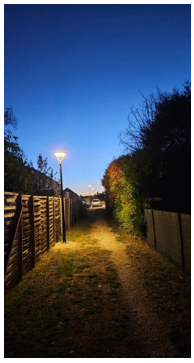
ÉCLAIRAGE DES VENELLES

Afin de sécuriser les déplacements des piétons et des écoliers, en améliorant la visibilité dans les nouvelles venelles interquartiers, la commission travaux a décidé de procéder à l'installation de candélabres sur plusieurs secteurs de la commune.
A cet effet ; six nouveaux candélabres solaires à détection de présence ont ainsi été installés :

- 1 entre le Bas de Jumeau et la rue de l'École ;
- 1 entre le Bas de Jumeau et le lotissement de Pigage ;
- 3 le long du lotissement du Caquet ;
- 1 entre la rue de l'École et le lotissement de l'Orme au Roi.

Ces équipements permettent d'apporter un éclairage adapté lors du passage des piétons, tout en limitant la consommation d'énergie grâce à leur fonctionnement solaire et à leur système de détection. Une solution qui ne nécéssitait pas de réaliser de tranchées dans le sol. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Confort Elec, de Neuville -aux-Bois, pour un montant total de 10.876 € TTC.





REBRECH'INFOS

DU CÔTÉ DE LA JEUNESSE

LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

La commune de Rebréchien propose à partir du 1er novembre, la Bourse au Permis de conduire citoyen.
Ce dispositif permettra à toutes les personnes âgés de 15 à 21 ans, domiciliées sur la commune de Rebréchien, inscrites dans une auto-école du Loiret, ayant obtenu le code de la route moins d'un an avant la date de dépôt du dossier, de pouvoir bénéficier d'une bourse de 300 € en échange de 30 heures d'engagement citoyen à effectuer sur une période de 2 ans maximum lors des manifestations communales et associatives.
Valable une fois par personne pour le permis B uniquement.

Cet accompagnement financier sera un vrai plus pour soutenir la mobilité de nos jeunes et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, tout en les impliquant dans la vie communale.



HALLOWEEN



Pour Halloween, une chasse au trésor insolite sera proposée le **samedi 31 octobre, place de l'église à 16h30.**
Le village se transforme pour accueillir une animation gratuite placée sous le signe du mystère !
Munis de votre feuille de route, partez à la quête des ingrédients pour la potion magique : activités, défis, rencontres insolites seront de la partie. Une aventure ludique, conviviale et familiale, où frissons, surprises et bonne humeur seront assurément au rendez-vous.

SPECTACLE DE NOËL





Photo d'archive Noël 2025

La magie de Noël sera au rendez-vous sur Rebréchien le dimanche 13 décembre. Début du spectacle à 16h00 pour petits et grands invités à venir partager un moment festif à l'occasion du traditionnel spectacle de Noël.
La représentation sera suivie d'un goûter convivial, d'une rencontre avec le Père Noël et de la remise de chocolats aux enfants.
Venez nombreux !

RETOUR SUR...

FORUM DES ASSOCIATIONS

La municipalité remercie toutes les associations présentes au forum du samedi 05 septembre ainsi que les quelques 200 visiteurs venus à leur rencontre.
A l'année prochaine...

OCTOBRE ROSE

Comme chaque année notre commune s'est parée de Rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. 2 actions sont prévues, la rando du 11 octobre ainsi qu'une animation de ZUMBA géante organisée à la salle polyvalente le vendredi 30 oct à partir de 18h et jusqu'à 20h.

REBRECH'INFOS

DU CÔTÉ DE LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

AUTOMNE HIVER 2026-2027







CONCERT DE L'ORCHESTRE ODÉON

Comme l'an passé, l'orchestre ODÉON et ses quelques 50 musiciens viendront nous présenter un exceptionnel concert à la salle polyvalente le dimanche 08 novembre à 16h. Entrée libre et gratuite. Frissons assurés !!!

CONFERENCE MÉMOIRE

Une conférence gratuite d'une heure sur le thème de la mémoire, son fonctionnement, sa perte, vous sera proposée par Monsieur Guillaume GIMENEZ, Maître de conférence à l'Université de Lille, le samedi 24 octobre 2026 à 10h30 salle Area Bacchi.

DU CÔTÉ DE LA CCF

LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

Depuis le 1er septembre 2025, la Communauté de Communes de la Forêt (CCF) finance vos trajets du quotidien via l'application BlaBlaCar Daily. Résultat : le covoiturage est gratuit pour les passagers, et les conducteurs sont rémunérés.

BON À SAVOIR

INSCRIPTION SUR LISTES ÉLECTORALES



Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 18 avril et 02 mai 2027 à la salle polyvalente. Pensez à vous inscrire dès maintenant sur les listes électorales

DEMANDE DE RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE



Il vous reste quelques jours pour déclarer en mairie les désordres que vous constatez sur votre habitation, dû à la sécheresse de la période estivale.
Le secrétariat a reçu à ce jour, plus de 45 déclarations venant alimenter la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle qui sera déposée en Préfecture le 30 novembre 2026. La Préfecture déposera ensuite un dossier auprès de la commission interministérielle qui émettra un avis.
La décision est attendue à la fin du printemps 2027.



Mairie de Rebréchien,
18 route de Neuville-aux-Bois, 45470 Rebréchien
Téléphone : 02 38 65 61 15
mail : secretariat@rebrechien.fr
Site internet : www.rebrechien.fr
Pour s'abonner à la page :
Commune de Rebréchien